

Sulfate de fer (II) heptahydrate

S Neige (Fe(II)SO₄.7H₂O)



▪ Propriétés chimiques et physiques

Composition chimique	Fe(II) SO ₄ . 7H ₂ O	Apparence	Cristaux vert bleu pâles
Fer (Fe) total	19,5 % +/-1	Densité	0,9 à 1,1
Fer (Fe) soluble dans l'eau	19 % +/-1	Perte de poids à 105°C	30% - 40%
Sulfate de fer bivalent (Fe ²⁺)	19 % +/-1	Origine du co-produit	Industrie sidérurgique

▪ Applications

Agrochimie	PFC1-C.II.a, Engrais inorganique simple à oligo-élément – sulfate de fer CMC 1, Substances et mélanges à base de matières vierges (utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848)
	Prévient et corrige les carences en fer (anti-chlorose)
	L'utilisation doit être ajustée en fonction des circonstances, telles que le climat, la méthode d'application et les besoins de récolte.
Traitement des eaux	Précipitant et floculant pour le traitement des eaux/effluents industriels
Pigment	Pigment (additif) pour textile, cuir et bois

▪ Autres informations

Stockage / transport	Jusqu'à 12 mois quand stocké dans son packaging d'origine et loin des sources de chaleur et d'humidité.
Packaging	Vrac/ Sac de 25kg / Big-bags de 1000kg, 1100kg, 1250kg

▪ Identification des dangers

Mention de danger Informations additionnelles sur les dangers	Merci de consulter la fiche de donnée sécurité avant d'utiliser ce produit •H302 Nocif en cas d'ingestion •H315 Provoque des irritations cutanées •H319 Provoque de sévères irritations des yeux
Conseil de prudence - Prévention	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTI-POISON/ médecin/ en cas de malaise. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON/ médecin. P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination conformément à la réglementation locale.

